

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DU MORBIHAN

Séance du 23 janvier 2025

COMMUNE DE  
LES FOUGERETS

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 janvier à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHESNAIS Yannick.

Date de convocation du Conseil Municipal le 18 janvier 2025.

### Nombre de Conseillers

En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 15

**Absent excusé** : Gwénoél DANILLO, Karine LORGEUX

**Pouvoirs** : Gwénoél DANILLO donne pouvoir à Gaëtan JAMET,  
Karine LORGEUX donne pouvoir à Lionel de BOUVIER

**Secrétaire de séance** : Pierre AUDRAN a été élu secrétaire de séance.

### 2025-01-23-04-Autorisation à signer une convention avec Engie Green

Mise en place de mesures d'accompagnement

La Société EOLIS ALIZE a développé un projet éolien composé de 3 éoliennes et un poste de livraison, actuellement en construction. Dans le cadre du projet, une mesure d'accompagnement a été prescrite par le volet paysager de l'étude d'impact, consistant, une fois la construction du projet finalisée, en l'installation de panneaux pédagogiques destinés au public, à proximité de l'implantation du projet.

La Société EOLIS ALIZE souhaite mettre en place cette mesure d'accompagnement sur une partie de la parcelle cadastrée section ZR n°39, appartenant à la commune.  
Les termes et conditions dans lesquelles la commune autorise la Société EOLIS ALIZE à implanter la mesure d'accompagnement sur une parcelle lui appartenant font l'objet d'une convention pour la mise en place de mesures d'accompagnement.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet de convention joint en annexe et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour la mise en place de mesures d'accompagnement avec la Société EOLIS ALIZE ;
- Charge Monsieur le Maire des formalités nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Yannick CHESNAIS

Le secrétaire de séance,  
Pierre AUDRAN



A large, stylized blue ink signature, which appears to be 'Pierre Audran', is written on the page.